

CAFE POLITIQUE
JEUDI 31 JANVIER 2008, 19H00
CAFE-THEATRE LE BOURG

(RUE DE BOURG 51, LAUSANNE)

FAUT-IL ALLÉGER LA FISCALITÉ DES ENTREPRISES?

débat contradictoire autour des enjeux
de la votation du 24 février 2008

PIERRE-MARIE GLAUSER

avocat, professeur de droit fiscal
Université de Lausanne

SÉBASTIEN GUEX

professeur d'histoire contemporaine
Université de Lausanne

VENEZ VOUS INFORMER ET SAISIR LES ENJEUX DES VOTATIONS FÉDÉRALES DU 24 FÉVRIER PROCHAIN

Au printemps 2007, le Parlement a approuvé la loi sur la réforme de l'imposition des entreprises II, qui a fait l'objet d'un référendum. Le 24 février 2008, le peuple suisse sera donc appelé à trancher. La réforme vise-t-elle à améliorer la situation des PME et éliminer des obstacles qui empêchent leur développement, comme le prétendent le Conseil fédéral et le Parlement? Ou s'agit-il d'une réforme injuste et antisociale, qui offre des cadeaux fiscaux aux gros actionnaires? Le débat contradictoire que vous propose Attac et l'Assopol vise à ce que les deux positions soient détaillées avant d'ouvrir l'espace à un vrai débat citoyen.

Débat organisé en collaboration entre

ATTAC

(Association pour la taxation des transactions financières et l'aide au citoyen)

L'ASSOPOL

(Association des anciens de sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne)